www.ajain.fr

Numéro 4

Mai 2015

Ajain Pour Tous

Bulletin municipal de la commune d'Ajain

Dans ce numéro

L'édito du maire, Guy Rouchon P.1

Le vote du budget 2015 P.2

L'activité de vos élus P.3

Le budget en chiffres P.4

L'édito du maire

Bonjour à toutes et à tous.

Voici un an, déjà, que vous nous avez élus.

Je tiens tout d'abord à **saluer le travail accompli** par Didier Gorius, premier adjoint et responsable de la commission infrastructure. Didier, pour des raisons de santé a démissionné de ses fonctions de premier adjoint, tout en restant conseiller municipal. Cette démission acceptée par le Préfet a pris effet le 26 mars 2015. De ce fait, Laurence Bourdier devient première adjointe et Jean pierre Godefroy a été élu quatrième adjoint. Il encadrera la commission des infrastructures. Félicitations et bon courage à eux.

Nous voici donc repartis avec une équipe légèrement remaniée. Rien ne change quant aux orientations que nous avions prévues. Je reviens sur la cérémonie des vœux qui a été très appréciée, les personnes présentes ont passé un bon moment, certaines, absentes se sont promis d'être là l'année prochaine.

Le 24 janvier, nous avons reçu le Préfet et le secrétaire général. Après une visite des locaux de la mairie, de l'école et de la cantine, nous lui avons exposé nos projets. La rencontre s'est terminée par une présentation du centre bourg. Ils ont été très attentifs à l'évocation de nos intentions. Bien entendu, nous avons souligné l'absence de passerelle (repris par *La Montagne*, voir le titre ci-contre) qui prive les 120 élèves de l'école d'Ajain du stade, de la salle polyvalente durant le temps scolaire, les activités périscolaires et les vacances dans le cadre de l'accueil de loisirs. Les enfants se sont cependant rendus en bus à la salle cet hiver pour les activités périscolaires, mais cela coûte inutilement à la commune, alors qu'il serait bien préférable qu'ils s'y rendent à pieds « par la passerelle ». Nous avons aussi évoqué avec eux la bretelle d'accès en provenance de Montluçon qui a également été oubliée. Monsieur le Préfet nous a demandé de lui adresser un courrier précis, détaillé, sur ces deux aménagements. Cela sera fait dans les prochains jours.

© L'Echo

En vue de la prochaine rentree, nous avons par ailleurs rencontré la DASEN pour, encore une fois, lui rappeler que nous sollicitions une ouverture de classe. La réponse à ce jour est l'affectation d'une d'un poste de titulaire remplaçant rattaché à l'école d'Ajain. Restons vigilants !

Le budget vient d'être voté à l'unanimité (voir p.2). Le premier objectif est la mise en service d'un espace de jeux et de détente dans le parc de l'EHPAD. Le conseil d'administration a voté à l'unanimité une délibération mettant à disposition de la municipalité une surface maximale de 2000 m2 en bordure de la rue principale. Cette proposition a été saluée par l'ensemble des membres du conseil d'administration. Cet espace de vie favorisera les échanges intergénérationnels, une dynamisation du parc et du centre bourg. A cet effet, nous avons sollicité le fond de concours de la communauté d'agglomération pour un montant de 15000 euros.
Un projet de restructuration de l'espace école et cantine est à l'étude. Nous sommes décidés et à la fois très prudents quant à ce projet. En effet, nous tenons compte de l'évolution des effectifs à venir et des opportunités de construction que nous allons pouvoir offrir. Une fois le projet chiffré nous irons à la recherche de co-financements pour connaitre le reste à charge pour la municipalité.

A noter : le tableau est revenu à l'église, une VMC a été installée pour assainir son environnement. Ces travaux n'ont rien coûté à la commune : ils ont été financés par un reste d'enveloppe de subvention géré par la DRAC (Direction Régionale des affaires culturelles).

Bien cordialement à toutes et à tous.

Guy Rouchon

Venez Nombreux à la fête du Jambon et du Pain bis !

Ajain veut toujours enjamber la RN 145

La Montagne, 6 février 2015

Les premiers vœux de la commune

L'Echo, 29 janvier 2015

ACHAT DU TERRAIN DE L'EHPAD

Au conseil municipal du 13 avril, le maire a tenu à consulter le conseil municipal sur une dernière offre de négociation à destination du titulaire d'un bail sur le terrain que propose à la vente l'EHPAD d'Ajain. La proposition d'une nouvelle offre d'indemnité de 9000 euros est donc faite et validée par 12 voix et 2 abstentions. Le maire ajoute qu'en cas de refus, le conseil municipal pourrait entamer une Déclaration d'Utilité Publique pour l'aménagement de ce terrain.

Le budget : quelques aperçus

Subventions aux associations

	Pour information 2013	Pour information 2014	Proposition pour 2015
Club des Toujours jeunes	300	350	350
Ajain Loisirs	1500	3000	1550
ACCA (Chasse)	250	300	300
US Ajain (Foot)	800	850	850
Club de Gym / Zumba	150 (partiel)	550	Non demandée
Retraite sportive	300	350	350
Récré des Gaminos	500	550	550
Coopérative scolaire	1000	1050	1050
Caisse des écoles	3500	3500	4500
CCAS	3000	3000	3500
Comice Agricole	220	220	220

Le budget municipal : dépenses et recettes

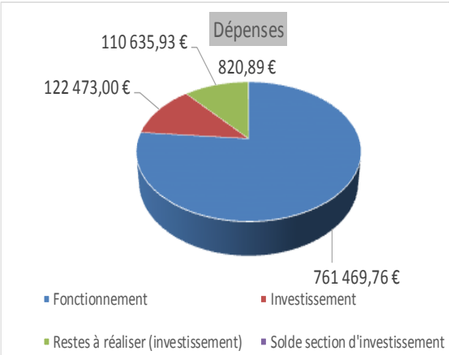

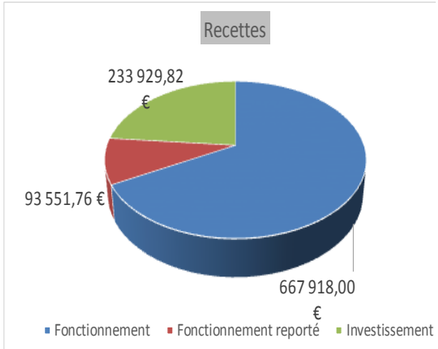

Agenda : à venir …

Venez Nombreux à la fête du Jambon et du Pain bis !

9-10 mai. Fête municipale du Jambon et du Pain bis.
15 mai. Fermeture exceptionnelle du secrétariat de mairie.
14 juin. 15h. Spectacle de la chorale Delval (PartSIPartLa) : « Larguez les amarres » à la salle polyvalente (avec le Club des Toujours jeunes).
27 juin. Fête de l'école d'Ajain à la salle polyvalente.
12 septembre. Comice agricole à Ajain.
21 novembre. Loto de la Recré des Gaminos

Les élections départementales : résultats sur la commune d'Ajain

Les 23 et 30 mars ont eu lieu les élections départementales. Ajain est désormais rattachée au canton n° 14 de Saint Vaury. Nos deux nouveaux conseillers départementaux sont : Armelle Martin et Philippe Bayol.

Résultats de la commune au 2d tour

BAYOL / MARTIN (SOC) : 52.03% des exprimés (205 voix) ; BOUVIER / DE FROMENT (UD) : 47.97% des exprimés (189 voix).

Résultats de la commune au 1er tour (% des exprimés)

BAYOL / MARTIN (SOC) : 36.06%
BOUVIER / DE FROMENT (UD) : 30.77%
GENTIL / VIOLLEAU (FN) : 16.83%
DURAND PRUDENT / GUERRIER (FdG): 11.30%
DEVENAS / REUSE (DIV) : 5.05 %

Programme de la fête

La fête aura lieu le samedi 9 mai à partir de 15 h : barbecue saucisse / merguez le soir, retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice vers 23h30 et dimanche 10 mai 2015 : vide grenier toute la journée, plateau repas le midi au prix de 8.50 € et cavalcade à partir de 15h. La fête est organisée par l'association Ajain Loisirs.

Ajain Pour Tous

Bulletin municipal de la commune d'Ajain.

Pour faire publier des informations dans le bulletin : mairie-ajain@orange.fr

Recrutements et stages

Un poste d'adjoint Technique a été supprimé suite au départ à la retraite de Mme C. Jarroir. Pour compenser, un autre poste d'adjoint technique de 2ème classe a été créé, à temps complet mais annualisé. Les opérations de sélection se sont déroulées en avril et mai et se sont terminées par le recrutement de H. Préchonnet qui devient donc adjoint technique (restauration scolaire). Bravo à elle. Le contrat d'I. Gallerand au secrétariat de mairie a été prolongé jusqu'à la fin 2015 (24h / semaine). Toujours au secrétariat, le conseil a validé la demande de temps partiel de V. Auroy (80%). Par ailleurs, Mme J. Martin a effectué des remplacements à la garderie et à la cantine scolaire au cours des mois d'avril et mai. Enfin, une stagiaire BAFA, Léonie Dalençon-Mayeur a été accueillie durant les vacances de printemps et au autre stagiaire, Laurent Barcat, aux services techniques.

L'entretien de la voirie

Nous avons fait un contrôle de l'état des routes communales avant d'établir le budget primitif et de prévoir les dépenses d'entretien: la charge sera inférieure à celle de l'année passée. Bonne nouvelle donc ! :

☞ à propos du broyage des accotements et des haies ou talus, nous appelons ceux qui sont concernés, à ramasser les fils de fer tombés au fond des fossés ou barrières en fil de fer ouvertes vers les chemins et routes ; même chose concernant les piquets de clôture tombés et ficelles déroulées.

☞ Les mauvaises conditions météo ne facilitant pas les travaux agricoles, les professionnels ne peuvent pas attendre un climat favorable pour les entreprendre. Ces activités, indispensables pour la vie des exploitations, engendrent quelque-fois des dépôts de boues sur les routes qui peuvent rendre la circulation difficile pour les autres usagers. La présence de boue sur la chaussée doit donc être signalée par les responsables de ces dépôts, par la pose de panneaux d'annonce de danger. Si la pose des panneaux à un caractère préventif, elle ne dispense pas de nettoyer la route le plus rapidement possible. Des branches couvrent largement la voirie à certains endroits et mériteraient un bon élagage.

Le vote du budget et les autres décisions

Les conseils municipaux des 29 janvier, 26 mars et 13 avril

DECISIONS SUR LES TRAVAUX

Suite à la demande de M. GIRAUD de Villandry, relative à des écoulements d'eau dans son mur, un devis a été établi par le SIERS pour la purge de la zone et la pose d'un drain de manière à limiter les infiltrations d'eau. Les travaux s'élèvent à 1 325.65 €. Ces travaux sont ajournés : l'étude doit être approfondie pour être certain de régler le problème.

Un dossier de demande de subvention (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) a été déposé en ce début d'année pour des travaux de voirie à La Courcelle (montant du devis SIERS : 4590 €).

La mairie a été destinataire d'un courrier de la Direction Départementale des Territoires qui rappelle que lors du curage de la lagune il avait été envisagé d'engager une réflexion sur l'agrandissement de la station d'épuration. En effet, celle-ci reçoit une charge organique importante voire à saturation suivant les activités connectées au réseau de collecte. Une évolution de la filière de traitement donnerait une marge pour des projets urbanistiques ainsi qu'une meilleure acceptation du traitement par le cours d'eau. Le Conseil prend bonne note du courrier de la DDT. Une réflexion devra être engagée dans les mois à venir.

DECISISONS FINANCIERES

Le compte administratif 2014 de la commune laisse apparaître un excédent de 93551,76 € avec une couverture en besoin de financement de la section d'investissement de 111 456.82 €. Le conseil municipal du 13 avril dernier a été l'occasion pour l'équipe municipale de présenter son premier vrai budget pour l'année à venir. Plusieurs débats ont eu lieu sur les investissements les plus immédiats et les besoins en termes de recrutement. Le budget est voté à un équilibre de 995 399,58 € dont 233 929,82 € pour la section d'investissement. Le conseil municipal a adopté à l'unanimité ce budget primitif 2015 pour l'année 2015. Il en a été de même pour le budget de l'assainissement, voté à un équilibre de 158 359,17 €.

Les investissements. L'adjoint aux finances indique d'abord que le budget est composé de restes à réaliser en investissement très importants (110 635,03 €) correspondant à trois projets non encore réalisés mais prévus pour 2014 : l'achat du terrain de l'EHPAD (60000 € budgétés), la réalisation du parc de jeux (30000 € budgétés) et le renouvellement de l'épareuse (20500 € budgétés). Les autres dépenses à engager concernent le bus de l'accueil de loisirs, les fenêtres de l'école maternelle, etc. Il est précisé que les financements spécifiques (reprises, DETR, CAF, fonds de concours …) obtenus pour ces différentes dépenses pourraient couvrir près du quart des investissements prévus.

Les recrutements. La première adjointe a ensuite présenté les grandes lignes des recrutements à venir qui sont à discuter dans le cadre de l'élaboration du budget. L'année 2015 verra l'étude de quatre recrutements : un(e) agent technique pour la restauration scolaire (voir ci-contre), un(e) directeur/trice pour l'accueil de loisirs ainsi que le remplacement sur le poste à mi-temps d'animateur, un(e) secrétaire de mairie sur un poste à temps partiel, un(e) ou deux agents techniques à temps partiel afin de pallier à la fin du contrat avec la société qui assure le nettoyage des locaux scolaires. L'adjoint aux finances précise l'évolution prévue de la masse salariale autour de 50000 € supplémentaires pour l'année 2015, sans doute un peu plus pour 2016. Cela se fait à parts égales entre personnels titulaires et contractuels.

Parmi les autres décisions budgétaires : le montant total des subventions accordées aux associations et aux budgets annexes s'élève à 13370 €, le tarif de la garderie est réévalué à 85 et 95 centimes selon le caractère non imposable ou imposable des familles. Enfin, le taux des taxes locales (habitation, foncier bâti et non bâti) est inchangé.

Objectif zero pesticides

L'État met en place de nouvelles réglementations visant à éliminer l'usage des phytosanitaires dans les collectivités et chez les particuliers. A cela vient s'ajouter l'agrément « Certiphytos », la loi d'avenir agricole réglementant les traitements phytosanitaires à proximité des lieux fréquentés par les enfants et accélérant l'échéance de la loi Labbé à 2016. Conscients des risques encourus par le personnel qui applique les produits, par les riverains et encore plus par les enfants, nous nous orientons vers la charte « Objectif : Zéro Pesticides dans nos Villes et Villages

L'activité des élus au sein des syndicats

Une année de représentation au sein des différentes structures

La « com d'agglo » du Grand Guéret regroupe 22 communes avec 56 membres, dont **Laurence Bourdier** et **Guy Rouchon**. Le Président E. CORREIA est assisté de 11 vices présidents à la tête de 11 commissions. Les deux délégués communautaires de la commune ont été élus au suffrage universel direct par les électeurs d'Ajain en même temps que les élections municipales. ☞ L. Bourdier est membre des commissions suivantes : « Aménagement et Développement des zones d'activités et de la voirie d'intérêt communautaire » ; « Aménagement de l'Espace Communautaire et Urbanisme » ; « Développement Touristique et Sports Nature » ; « Accueil de la Petite Enfance ». ☞ Guy Rouchon est membre des commissions suivantes : « Mutualisation des Services et des Moyens, Coopération et Ingénierie Territoriale » ; « Pôle de Santé et Action Sociale » ; « Environnement et Développement Durable » ; « Habitat et Programmation du Logement Social ». Il est également membre ou délégué des commissions suivantes : Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées ; Délégué communautaire pour représenter la communauté d'agglomération du grand guéret auprès de l'association « Pays de Guéret» ; Délégué communautaire pour représenter la communauté d'agglomération du Grand Guéret auprès de l'association « Maison de la Creuse » ; Délégué communautaire pour représenter la communauté d'agglomération du Grand Guéret auprès de l'association « office de tourisme du grand Guéret » ; Membre de la commission d'ouverture des plis pour la délégation de service public : Gestion de l'aérodrome de Guéret Saint-Laurent. Pour toute information : http://www.agglo-grandgueret.fr/

☞ Depuis un an qu'un nouveau conseil municipal a été par vous, vos différents élus ont participé aux instances des différents syndicats intercommunaux qui gèrent tel ou tel aspect de votre vie quotidienne : la voirie et les déchets (SIERS), l'eau (SIAEP), l'électricité (SDEC), les repas des aînés (SIVU), l'informatique communale (SDIC).

S.I.A.E.P. Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (représentants : D. Gorius, JP. Godefroy, M-A Boutet)

Le SIAEP est propriétaire de 227 km de canalisations, 20 réservoirs dont 3 stations de pompage, 1 station de traitement de l'eau (Beaumont à St Yrieix les Bois), 14 captages et 2 étangs. Toutes ces réserves servent à alimenter en eau potable les différentes communes adhérentes au syndicat. Le SIAEP finance les travaux de renouvellement et d'extension du réseau. Une gestion saine des comptes a permis le remboursement anticipé d'un emprunt fin 2014. Les travaux d'entretien et de sécurisation des sites se poursuivent selon le schéma établi. Concernant les tarifs de l'eau pour 2015, la part fixe (abonnement) a légèrement augmentée mais le prix du m3 a, lui, diminué. Cela devrait néanmoins se traduire par une augmentation d'à peu près 1.5% de la facture. Il faut relativiser ces chiffres car le prix de l'eau est bien inférieur à des tarifs pratiqués dans des communes voisines.

S.D.E.C. Syndicat Des Energies de la Creuse (Représentant : Didier Gorius)

Depuis la tempête de 1999, le SDEC et ERDF continuent conjointement leur travail de sécurisation des réseaux. L'enfouissement de certaines lignes « moyenne tension » dans les régions boisées, ainsi que le remplacement des réseaux « Basse Tension en fils nus », par des câbles torsadés se poursuit. Ce sont de tels travaux qui viennent d'être réalisés, le mois dernier, dans le village de Roudeau (réseau BT refait à neuf). Pour toute information : http://www.sde23.fr/

Le SIERS devient EVOLIS 23

Suite à la transformation du SIERS en un syndicat mixte d'aménagement durable nommé EVOLIS 23 depuis le 1er janvier 2015, le conseil municipal a désigné un seul délégué titulaire (**Mireille Fayard**) et un délégué suppléant (**Denis Turpinat**). Les délégués de la commune font remarquer qu'ils n'ont jamais été informés de cette modification. EVOLIS 23 est un établissement public de coopération intercommunale qui relève du code général des collectivités territoriales (CGCT). C'est un syndicat mixte fermé (regroupant des communes et des communautés de communes, 90 communes à ce jour et plusieurs communautés de communes y compris la communauté d'agglomération du Grand Guéret), à la carte (les adhérents choisissent tout ou une partie des compétences proposées). La commune d'Ajain a délégué la seule compétence voierie depuis plusieurs années. L'entretien des routes a couté 61000 euros en 2014 réalisé donc exclusivement par EVOLIS 23. Les ordures ménagères de la commune sont collectées par EVOLIS 23. Elles sont transférées à Noth ou elles sont soit enfouies (déchets ultimes) soit recyclées. EVOLIS 23 met des composteurs à disposition des mairies pour les déchets de cuisine, à Ajain le composteur est placé dans la cour de l'école.

Focus. Le S.I.V.U. Syndicat intercommunal à vocation unique (Représentants Mireille Fayard et Jean Pierre Godefroy)

Le SIVU (13 communes) a été créé en 1998 sous l'impulsion de Monsieur H. Bareige, avec une vocation de fournir des repas aux personnes âgées à domicile. Les repas sont servis chauds 7 jours sur 7, jours fériés compris. Ils se composent d'une entrée, d'un plat principal, d'un fromage, d'un dessert et d'un morceau de pain. Les repas sont fournis par l'auberge de Saint-Fiel et l'EHPAD de La Chapelaude.

A ce jour, le SIVU livre environ une soixantaine de repas (répartis en 3 circuits) dont 10 sur la commune d'Ajain. La vocation de ce syndicat est le maintien à domicile le plus longtemps possible des personnes âgées dans les meilleures conditions. Malgré cette volonté certaine, il a été nécessaire de repenser le financement car le SIVU montre un déficit important. En effet, actuellement le financement est réalisé en fonction de 3 critères, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans sur la commune (déduction faite des résidents de l'EHPAD d'Ajain et de la Chapelle-Taillefert), le nombre d'habitants dans la commune et le nombre de repas servis. Une des solutions envisagées était de servir des repas en liaison froide mais cette solution n'a pas été retenue. Le mode de financement a donc dû être repensé. Après plusieurs réunions de concertation, il a été décidé de faire un appel de fond aux communes afin de faire face aux dépenses courantes (le montant réglé par notre commune (1310.17 €) depuis septembre dernier a doublé par rapport à la contribution habituelle). Il a été décidé de modifier le critère de participation en fonction des repas servis.

Ces différentes réunions ont permis de repenser et redéfinir les missions du SIVU qui restent évidemment le bien-être et le maintien à domicile des personnes âgées dans les meilleures conditions tout en garantissant une gestion financière judicieuse et pérenne des communes.